

AVANT-PROPOS

La mondialisation accélérée, le changement technique, la plus grande flexibilité du marché du travail et le caractère de plus en plus informel du travail affectent la sécurité sociale et économique partout dans le monde¹. On a essayé d'identifier et d'analyser les diverses formes d'insécurité qu'induisent ces phénomènes². Toutefois, on en sait peu quant aux perceptions des individus sur la sécurité, au travail comme dans la vie.

Pour remédier à cette méconnaissance, le Programme focal du BIT sur la sécurité socio-économique a lancé une série d'enquêtes auprès des ménages – enquêtes sur la sécurité des personnes (PSS) – pour collecter des données auprès d'échantillons de la population dans treize pays en développement et en transition. La mise au point conceptuelle de ces enquêtes et leur conduite à l'échelle nationale ont représenté un travail considérable pour l'équipe de chercheurs dont la *Revue internationale du Travail* accueille les contributions dans ce numéro spécial.

Chaque enquête nationale a été menée par des collaborateurs locaux qui ont aussi contribué à sa mise au point et à son adaptation à la situation du pays, sous la responsabilité d'un membre de l'équipe du programme focal. Ainsi, Guy Standing, qui est le directeur du programme focal et l'un des premiers artisans de la conception générale des enquêtes sur la sécurité des personnes, a aussi assumé la responsabilité des enquêtes menées en Indonésie et en Afrique du Sud. Richard Anker a coordonné le travail en vue d'assurer la comparabilité des observations, élaboré les cadres conceptuels et les outils pratiques, et a supervisé les enquêtes au Bangladesh et en Hongrie. Cette responsabilité est revenue à Azfar Khan pour l'Éthiopie, le Pakistan et la République-Unie de Tanzanie, à Lena Lavinias pour l'Argentine, le

¹ Voir par exemple l'allocation de M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, au 9^e Congrès international du Réseau européen pour l'allocation universelle (BIEN) sur la sécurité du revenu en tant que droit (Genève, 12-14 septembre 2002).

² Sur la généralisation de l'insécurité du travail et du revenu, voir par exemple Guy Standing: *Beyond the new paternalism: Basic security as equality* (Londres/New York, Verso, 2002).

Brésil et le Chili, à Sukti Dasgupta pour l'Inde, à Deborah Levison et à Sriram Natrajan pour la Chine, à Igor Chernyshev pour l'Ukraine. María Mercedes Jeria Cáceres a supervisé l'échantillonnage et tous les membres de l'équipe ont participé, d'une manière ou d'une autre, à l'analyse des données³. Ce numéro spécial de la *Revue* propose un choix d'articles qui exposent la méthodologie des enquêtes sur la sécurité des personnes et l'analyse des résultats obtenus à ce jour⁴.

Dans le premier article, *Richard Anker* présente les huit formes socio-économiques visées par les enquêtes sur la sécurité des personnes: la sécurité de base, sans lien direct avec le travail, et les sept formes de sécurité liées au travail (sécurité du marché du travail, sécurité de l'emploi, sécurité professionnelle, sécurité au travail, sécurité du maintien des qualifications, sécurité du revenu, sécurité de représentation). L'auteur expose et justifie la méthodologie des enquêtes qui consiste à examiner chacune des huit formes de sécurité socio-économique sous quatre angles (objectif, subjectif, moyens de faire face à l'insécurité, opinions normatives). Ces enquêtes ont été spécialement conçues pour garantir une évaluation précise et une meilleure compréhension de la sécurité socio-économique, en vue de formuler des propositions politiques appropriées. L'intérêt de cette approche tient à la divergence manifeste entre l'opinion générale et celle des experts sur les grandes questions économiques. Aux Etats-Unis, par exemple, la conception optimiste des économistes sur les effets en matière d'emploi des licenciements économiques, de l'immigration et des accords commerciaux est en contradiction flagrante avec celle du grand public⁵.

Dans le deuxième article, *Joseph A. Ritter* et *Richard Anker* exploitent les données des enquêtes pour identifier et mesurer les déterminants de la satisfaction au travail, telle qu'elle est perçue par les travailleurs eux-mêmes, salariés ou indépendants. Dans un premier temps, les auteurs procèdent à une analyse bivariée qui fait apparaître une série d'associations fortes entre la satisfaction au travail et les diverses caractéristiques des travailleurs et de leurs emplois. Les associations mises en évidence ont ensuite été testées en calculant des régressions afin d'éliminer les biais et distorsions qui découlent des corrélations entre les variables explicatives. Par exemple, l'analyse de régression fait apparaître une association forte entre la satisfaction au travail et le sentiment de sécurité (au travail et de l'emploi) après élimi-

³ Il faut également signaler la participation de Laszlo Zsoldos, Florence Bonnet, Smita Barbattini et Helen Mandrillon.

⁴ Plusieurs autres contributions ont été présentées lors d'une conférence internationale au BIT et peuvent être consultées en anglais, en français ou en espagnol à l'adresse: www.ilo.org/ses.

⁵ Voir Brian Caplan: «Systematic biased beliefs about economics: Robust evidence of judgemental anomalies from the survey of Americans and economists on the economy», *Economic Journal* (Oxford), n° 112 (avril 2002), pp. 433-458.

nation des effets dus aux caractéristiques des individus, de l'établissement et de l'emploi. L'association positive observée entre l'appartenance à un syndicat et la satisfaction au travail est remarquable à deux égards. Premièrement, cela contredit les résultats de recherches analogues menées dans certains pays industrialisés. Deuxièmement, dans un autre article du présent numéro de la *Revue*, *Sukti Dasgupta* montre que seule une petite proportion de travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non, ont une opinion positive quant à la capacité des syndicats de représenter convenablement les travailleurs.

Le troisième article, celui de *María Mercedes Jeria Cáceres*, confirme certaines idées établies sur la sécurité du maintien des qualifications pour trois pays d'Amérique latine, mais nous alerte aussi quant à la tendance à l'aggravation des inégalités de revenu qu'induisent les systèmes de formation de par leurs défauts institutionnels et structurels. Les enquêtes sur la sécurité des personnes montrent que les salariés ne bénéficient en général d'une formation qu'après avoir été promus et que leur promotion s'accompagne d'une amélioration relative de la sécurité de leur revenu. Dans les trois pays considérés, les programmes de formation semblent avantager les salariés (par opposition aux travailleurs indépendants), les travailleurs des grandes entreprises et les mieux instruits. *María Mercedes Jeria Cáceres* fait également bien apparaître l'importance de la sécurité de représentation pour la qualité de la vie au travail. Par exemple, son analyse montre une association entre l'existence d'un syndicat et le nombre de travailleurs bénéficiaires d'une formation. Cela n'est guère surprenant: *Joseph A. Ritter* et *Richard Anker* constatent une association positive entre la syndicalisation et la satisfaction au travail, tandis que *Sukti Dasgupta* fait état d'une corrélation entre syndicalisation et sécurité de l'emploi et du revenu.

Le quatrième article de ce numéro spécial de la *Revue* est signé par *Deborah Levison*, *Joseph A. Ritter*, *Rosamund Stock* et *Richard Anker*. Les auteurs analysent les données sur le jugement des individus à propos de notions théoriques sur la justice sociale et la justice distributive sur les quatre continents. Ils en tirent deux conclusions essentielles. Premièrement, les gens se montrent nettement favorables à des politiques fondées sur la satisfaction de besoins qui ciblent prioritairement les pauvres ou ceux dont les capacités sont réduites, sous forme d'aide directe du gouvernement ou de fixation de planchers de revenu. Ces résultats ne sont affectés ni par les caractéristiques démographiques (âge et sexe) ou socio-économiques (niveau d'instruction) des personnes interrogées, ni par leur situation de sécurité ou d'insécurité. Deuxièmement, malgré leur diversité socio-économique ou culturelle, les gens sont partout favorables à des politiques fondées sur l'égalité des chances pour réaliser l'égalité socio-économique. Il est d'ailleurs frappant que des enquêtes d'opinion antérieures (dont l'article fait

état) ont conduit à des conclusions similaires dans les pays industrialisés et en transition⁶.

Nous trouvons ici des motifs d'optimisme comme de pessimisme quant à l'avenir du syndicalisme. D'une part, malgré les défis de la mondialisation et de la flexibilité, les syndicats semblent avoir réussi à élargir leur rôle au-delà de la stricte représentation des intérêts des travailleurs, pour prendre en compte la croissance économique et la démocratisation des institutions⁷. D'autre part, on peut être préoccupé par le faible taux de syndicalisation et par son déclin à l'échelle mondiale. En 1997, dans plus de la moitié d'un échantillon de 92 pays, ce taux était inférieur à 20 pour cent, et dans un autre échantillon de 72 pays la moitié avait subi une chute considérable des effectifs syndicaux au cours des dix dernières années⁸. Dans ces conditions, les résultats présentés dans le cinquième article de ce numéro, celui de *Sukti Dasgupta*, sont particulièrement intéressants car ils démontrent les avantages du syndicalisme tel qu'ils ressortent des réponses fournies par les échantillons de salariés du Bangladesh, du Brésil, de Hongrie et de Tanzanie⁹. Par exemple, on observe une corrélation entre l'appartenance syndicale et la sécurité de l'emploi et du revenu. Toutefois, les résultats des enquêtes confirment que les femmes, les jeunes, les travailleurs les moins instruits, ainsi que ceux du secteur informel, risquent fort d'être privés de toute possibilité d'expression ou de représentation par les syndicats. En outre, la majorité des travailleurs, syndiqués ou non, a exprimé son scepticisme quant à la capacité des syndicats de défendre convenablement les droits des travailleurs, ce qui ne laisse guère d'espoir quant à un arrêt du déclin des effectifs syndicaux.

Si l'article introductif de *Richard Anker* portait sur les huit formes de sécurité socio-économique qui ont fait l'objet des enquêtes sur la sécurité des personnes, l'article de conclusion, signé par *Guy Standing*, est logiquement consacré à une tentative de synthèse des divers indicateurs de la sécurité socio-économique sous forme d'un indice composite, les données collectées en Indonésie servant d'illustration. Plus précisément, *Guy Standing* combine les indicateurs de six formes de

⁶ Il a récemment été réaffirmé que les populations des pays industrialisés sont plus préoccupées de l'égalité des chances que de la répartition des revenus (voir Alberto Alesina, Edward Glaeser et Bruce Sacerdote: «Why doesn't the United States have a European-style welfare state?», avec les commentaires de Steven N. Durlauf et Frank Levy, *Brookings Papers on Economic Activity* (Washington, DC), n° 2, 2001, pp. 187-277).

⁷ A. V. Jose (directeur de publication): *Organized labour in the 21st century* (Genève, BIT, 2002).

⁸ BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 1997-98: Relations professionnelles, démocratie et cohésion sociale* (Genève, BIT, 1997).

⁹ A l'exception du Brésil, la sécurité de représentation (mesurée par la proportion de travailleurs syndiqués dans l'échantillon) est très basse. Par ailleurs, le dernier article du présent numéro de la *Revue* montre qu'une immense majorité des travailleurs indonésiens n'a aucune sécurité de représentation.

sécurité – sécurité du revenu, sécurité du maintien des qualifications, sécurité professionnelle, sécurité au travail, sécurité de l'emploi et sécurité de représentation – pour construire un indice unique du travail décent, pour les hommes et pour les femmes, dans les zones rurales et urbaines de l'Indonésie, et en considérant la vulnérabilité des ménages. En quelque sorte, cet article constitue un prélude au numéro spécial de la *Revue* qui sera consacré au travail décent et fera état des diverses démarches adoptées pour élaborer des indicateurs statistiques destinés à mesurer et à suivre l'évolution du travail décent dans les divers pays du monde.

